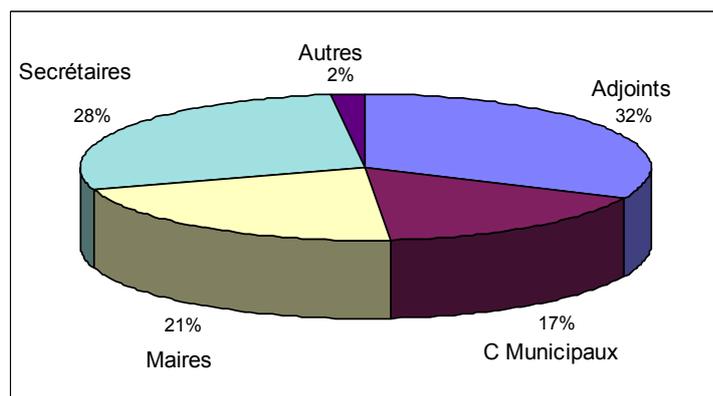


BILAN 2000

I. ACTIVITES DE FORMATION D'ELUS :

Au cours de l'année 2000, le Centre de Formation des Maires et Elus Locaux a organisé au profit des Elus de l'Hérault 46 réunions ou sessions de formation.

Ces actions ont permis de réunir 946 participants selon la répartition suivante :



Le nombre de participants reflète le maintien de l'intérêt des élus et de leurs collaborateurs au cours d'une période de fin de mandat. Ce phénomène avait déjà été observé lors de la mandature 1983/1989 et 1989/1995.

II. ACTIONS REALISEES EN 2000 :

INTITULE	NB DE JOURNEES	NB PARTICIPANTS	INTERVENANTS
FINANCES LOCALES			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Loi de finances pour 2000 - BP 2000 	12	328	Directeur du CFMEL
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Analyse des marges de manœuvre financière des collectivités 	5		KPMG Fiduciaire de France
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La gestion active de la dette 			CLF
ADMINISTRATION COMMUNALE			
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La communication préélectorale des municipalités et le financement des campagnes 	12	245	Directeur du CFMEL M. Perrin-Lacour, Work shop créatif
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le permis de lotir 	5	55	M. Tronchon, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La gestion de l'eau 	12	273	Direction de l'Aménagement Rural et de l'Environnement (DARE) du CG de l'Hérault

TOTAL	46	946	
--------------	-----------	------------	--

III. ADHERENTS DU CFMEL :

Les adhérents du CFMEL sont au nombre de 333.

Les EPCI et Communautés de Communes du département sont affiliés au travers de leurs propres adhérents.

Répartition par strates :

<i>Nb Habitants</i>	<i>Nb Adhérents</i>
0 à 499	152
500 à 999	54
1 000 à 1 999	54
2 000 à 4 999	52
5 000 à 9 999	13
10 000 et +	8
TOTAL	333

IV. BILAN SOCIAL DU CFMEL :

1. Formation continue du personnel du CFMEL :

THEME	DUREE DE LA FORMATION	ORGANISME DE FORMATION	NOMBRE D'AGENTS BENEFICIAIRES
Formations :			
POWER POINT	1 jour	SAGES	1 Adjoint administratif 1 Attaché
COMPTABILITE (Inventaire, Budget, TDS)	3 jours	NEMAUSIC	1 Adjoint administratif
WORD 97 et EXCEL 5 Powerpoint, Internet, Logiciels 3D	1,5 jours	SAGES Personnelle	1 Administrateur

2. Activités du Directeur du CFMEL :

- Mise à jour de la 3^{ème} édition du « Guide de la responsabilité du Maire » de l'Association des Maires de France
- Colloque d'Urbanisme – Perpignan
- Participation à un groupement d'intérêt public axé sur la formation des élus de la « communauté des pays d'Agde »

- Animation d'un séminaire « Marchés Publics » (ENACT)
- Novembre 2000 : Congrès des Maires

V. ACTIVITES D'INFORMATIONS / CONSEILS / ETUDES / CONTENTIEUX :

1. Activités d'information :

σ Grâce à une permanence téléphonique constante, cette activité permet aux Elus et aux secrétaires d'obtenir les réponses aux questions simples qui se posent dans l'ensemble des domaines d'intervention des communes.

Ces questions auxquelles il est répondu immédiatement la plupart du temps nécessitent quelquefois l'envoi d'une documentation confirmant les conseils prodigués.

Une dizaine de demandes d'informations est traitée par jour impliquant une bonne connaissance de l'actualité juridique.

Les suivis thématiques des questions ainsi que leur provenance géographique ne peuvent être opérés faute de moyens.

σ L'édition du bulletin mensuel « *Espace-infos* » par le tri des textes publiés (*jurisprudence, questions parlementaires*) ainsi que par le choix du « *dossier du mois* » vise à donner une information en amont.

2. Activités de conseils-études :

σ Face à une demande exprimée soit à l'occasion d'une demande d'information soit par dossier, nous tentons d'apporter la réponse juridique appropriée à la situation donnée.

Cette activité nécessite un travail d'analyse tant des documents transmis que des textes et de la jurisprudence existant. En général, un échange d'information avec les services communaux et avec d'autres services (*Etat, ...*) s'instaure à cette occasion.

Les récentes acquisitions du CFMEL (*CDRom Jurisprudence, Lois & Décrets, Internet, abonnement à « SVP »*) permettent d'accélérer sensiblement la pertinence et le traitement des études tant du point de vue du délai de réponse que de sa pertinence.

Environ 345 conseils-études ont été donnés en 2000.

3. Activités Contentieux :

La rédaction de mémoires au contentieux uniquement devant la Juridiction Administrative et lorsqu'une autre collectivité n'est pas impliquée, nécessite également un travail d'étude d'analyse et de partenariat important. La rédaction de ce type de document ne s'impose que lorsque les chances de succès sont réelles ou lorsque les circonstances imposent à la collectivité de tenter de faire valoir ses droits. En dehors de ces cas, la recherche d'une solution amiable est toujours préconisée.

Pour certains contentieux nécessitant notamment une connaissance du terrain ou un tri important des pièces litigieuses, un déplacement dans les Mairies concernées s'avère nécessaire.

La durée de traitement des mémoires en contentieux est très variable (*demi-journées à 2 ou 3 semaines dans des cas extrêmes*).

Les thèmes traités touchent à l'ensemble des domaines d'intervention des collectivités.

14 mémoires ont été rédigés en 2000.